



## PV de réunion du Bureau Exécutif de la LNAV

Lundi 03 mars 2025

en visio-conférence - Zoom

### Membres du Bureau Exécutif

	Acronyme	Fonction	Présence
Jacques MOREAU	JMo	Président	X
Jean Baptiste Bouhelier	JbB	Secrétaire Général	X
Nathalie PEDRETTI	NPe	Trésorière	X

Les présentes décisions de ce procès-verbal sont susceptibles d'appel devant le Tribunal Judiciaire dans un délai de cinq ans à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

*Acronymes et symboles utilisés décrits en annexe (dernière page)*



1) Approbation du PV du BE du 03/02/2025 :

Approbation du PV par les 3 membres du BE.

2) Point distinction :

Reprise de tous les desideratas des clubs et comités par Jacques. Arbitrage sur les lettres de félicitations car trop nombreuses. Idem pour les médailles de bronze car trop de demandes. Concernant les médailles d'argent et de d'or, les souhaits ont été honorés. Jacques a repris des anciennes possibilités et est allé jusqu'au contingent de 18 médailles d'argents. Pour les plaquettes, 2 propositions retenus.

1 demande exceptionnelle pour Éric BOITE car la médaille d'or a été perdue au comité 64.

Concernant les remises, livraison à la ligue et remise de quelques médailles (demandées par la Ligue) directement aux personnes présentes lors de l'AG puis aux comités ou aux clubs présents.

3) Réponse pour les frais de réception des phases finales :

Reprise du mail de Michèle du 24/01 avec les tarifs. Incompréhension sur le fait d'avoir un montant par personne en Elite et un forfait pour les Proxy (même si le montant pour les M11 élites est cohérent).

Demande du BE que la sportive revoie la proposition en se basant sur un forfait pour chaque rassemblement (attention : concernant les finales Proxy, les finales F et M ne se situent pas au même endroit. Il faut donc multiplier par 4 les montants indiqués car répartition Nord et Sud).

Demande du BE de savoir le nombre exact de plateau ainsi que les organisateurs, afin de savoir à qui la trésorière devra rembourser quoi.

Concernant les finales coupes NA Jeunes, précisions que le montant est pour les 2 plateaux et non par plateau.

4) Point financier suite concertation entre Sylvie et Nathalie :

Point reporté et à relancer.

5) Préparation prochain CA :

- Vote des moyens au pôle Beach pour être support des CRE (vote électronique à mettre en place + RDV Mael pour présentation du pôle)
- Point sportif
- Point financier
- Renouvellement de la coupe Nouvelle Aquitaine
- Préparation de l'assemblée générale et du rétro planning pour l'AG Elective

Point complémentaire lundi 10/03/2025 pour finaliser l'ordre du jour avec présence Jonathan.

6) Chronologie campagne ANS :

Dossier de subvention ANS Ligue à la main de Jonathan. Il faut commencer le CRF (compte rendu financier) de la subvention 2024.

Pour le moment, chronologie toujours en attente de la lettre de cadrage pour poser les réunions préparatoires. Cette année, Hannah est associée à Nathalie pour la mise en place de la formation pour les clubs et comités ainsi que l'analyse des dossiers (CRF 2024 et nouvelles demandes 2025)

7) Relation entre Allister GEORGE et Pierre COMBE :

Contact pris avec les 2 intéressés pour entendre leur point de vue.

Demande par le BE d'un organigramme avec les rôles détaillés de chacun des membres (ciblage du périmètre, prérogatives de chacun, etc).

8) Candidature au CROS :

Jacques est inscrit sur la liste unique afin de faire partie du bureau à partir de la prochaine AG électorale.

9) Demande de prêt pour financement CDVB 17 pour achat véhicule :

CDVB 17 souhaite investir dans l'achat d'un utilitaire et souhaite savoir si possibilité de faire un crédit à taux 0%.  
Demande de la trésorière sur la cadence de remboursement => Echancier à établir en fonction du retour sur la capacité de remboursement du CDVB 17.

Accord sur le principe.

10) Point licence 24/25 :

Au 27.02.2025

Nombre de Licences						
	Masc.	Fém.	TOTAL LICENCES	EVE>Cr M.	EVE>Cr F.	EVE>Cr Tot.
<b>Licence Compétition VOLLEY-BALL</b>	<b>3 663</b>	<b>4 482</b>	<b>8 145</b>	<b>142</b>	<b>192</b>	<b>334</b>
<b>Licence Compétition BEACH VOLLEY</b>	<b>352</b>	<b>244</b>	<b>596</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
<b>Licence Compétition PARA-VOLLEY SOURDS</b>						
<b>Licence Compétition PARA-VOLLEY ASSIS</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>19</b>			
<b>Licence COMPETLIB</b>	<b>1 569</b>	<b>714</b>	<b>2 283</b>	<b>37</b>	<b>10</b>	<b>47</b>
<b>Licence Encadrement ARBITRE</b>	<b>310</b>	<b>216</b>	<b>526</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Licence Encadrement EDUCATEUR SPORTIF</b>	<b>522</b>	<b>238</b>	<b>760</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>Licence Encadrement SOIGNANT</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>18</b>			
<b>Licence Encadrement DIRIGEANT</b>	<b>328</b>	<b>256</b>	<b>584</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>Licence Encadrement PASS BENEVOLE</b>	<b>49</b>	<b>42</b>	<b>91</b>			
<b>Licence LOISIR</b>	<b>505</b>	<b>506</b>	<b>1 011</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>22</b>
<b>Licence TEMPORAIRE</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>8</b>			
<b>Licence EVENEMENTIELLE</b>	<b>2 636</b>	<b>1 813</b>	<b>4 449</b>			
<b>TOTAL DES LICENCES</b>	<b>9 961</b>	<b>8 529</b>	<b>18 490</b>	<b>201</b>	<b>219</b>	<b>420</b>

Au 27.02.2024 (Comparatif N-1)

VB.	BV.	CO.	DI.	EN.	VPT.	EV.	PV.	IMP.	SEN.	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	TOTAL
543			49	84	15	310			399	52	299	126	57	28	30	10	1 001
949	219	355	70	126	36	147			824	94	434	256	121	102	45	26	1 902
230	1		14	27	28	601			296	31	96	106	73	166	103	30	901
			2	1		9			11		1						12
232	2	45	17	32	34	28	4	1	176	27	89	54	17	12	9	11	395
1960	151	1160	135	287	214	194	17		2244	320	693	414	213	110	63	61	4 118
651	28	90	44	123	50	229			556	52	296	146	84	41	18	22	1 215
337	48		19	33	16				132	37	124	73	50	24	7	6	453
1236	37	25	103	202	282	544			946	152	357	235	144	279	238	78	2 429
529	19	42	27	85	52	70			330	50	217	130	45	24	13	15	824
874	2	453	135	147	106	1581			1062	149	297	355	408	688	267	72	3 298
151			6	13	1	17			59	10	60	41	16	2			188
7692	507	2170	621	1160	834	3730	21	1	7035	974	2963	1936	1228	1476	793	331	16 736

## 11) Point RH :

Concernant le paiement des pôles, Noelia doit s'assurer de la réalité de la perception du paiement des parents (supervisée par Jonathan).

Formation Hannah => Accord par le BE pour les formations DNE1 M1 et M2 de cet été au CREPS de Vichy.

Réunion d'équipe du 06/03/2025 => Pas de sujet du BE à faire aborder

Suivi comptabilité => Annonce à mettre en place pour un CDD en mi-temps (si possible une personne connaissant le monde du volley serait préférable).

CSE => Point à faire avec rétro planning courant avril (appel à candidature, diffusion liste des candidats, etc.).

Pas de renouvellement sur le type de poste occupé par Lucas G actuellement.

## 12) Camp d'été :

Point à faire concernant l'achat de ballons effectué l'année dernière (ou peut-être il y a deux ans mais qui ne servent que pour le camp d'été) qui étaient déjà destinés au camp d'été.

Bonne gestion du reste du dossier.

## 13) Stratégie service civique :

Faire le point sur le tableau de suivi des formations réalisés => Qui le gère ?

Nathalie a besoin du tableau Excel pour faire le suivi du reversement de la part reçue par l'état.

Point à affiner avec Jonathan lors de la réunion du 10/03/2025.

## 14) Budget téléphonique Pro :

Accord sur la base du montant correspondant au dernier achat effectué pour ce type d'appareil.

Jean Baptiste BOUHELIER  
Secrétaire Général



Jacques MOREAU  
Président

## ANNEXE

### Acronymes utilisés :

BE : Bureau Exécutif

Pr : Président

SG : Secrétariat Général

TrG : Trésorière Générale

### Symboles utilisés :



Décision prise



Décision à prendre



Action à mener



En charge de l'action



Communication externe à faire